

Rouen

# Les aides du FISAC

Édition 2016



## Vitrines commerciales

## Accessibilité

**VILLE DE ROUEN**



# Renforcer l'attractivité du centre-ville

La Ville de Rouen s'est engagée depuis 2011, avec le soutien de l'État, dans un plan FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour renforcer l'attractivité du centre-ville. Afin de soutenir le commerce de proximité, le FISAC permet notamment d'octroyer aux commerçants et artisans des aides directes pour la rénovation des devantures commerciales et/ou pour la réalisation de travaux de mise en accessibilité de leurs établissements à tous les publics. L'objectif est d'aider à moderniser, sécuriser et embellir les commerces pour amplifier leur rayonnement.

## Les infos pratiques

### Les bénéficiaires

Les entreprises commerciales ou artisanales:

- inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers,
- implantées au sein du périmètre FISAC centre-ville (cf. plans ci-après),
- ayant un chiffre d'affaires de moins de 1 million d'euros HT,
- créées ou reprises sous réserve que le projet n'introduise pas de distorsion à la concurrence.

### Les activités non éligibles

- Hôtels, pharmacies, franchisés non indépendants, professions libérales, banques, assurances, agences immobilières, ambulances, taxis, succursalistes, grossistes et restaurants dont la prestation ne s'adresse pas à une population locale (cf. circulaire FISAC du 22/06/2009, page 7) [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/07/cir\\_29165.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/07/cir_29165.pdf)

### Le périmètre (cf. plans ci-après)

- Rive droite: l'intérieur des boulevards périphériques.
- Rive gauche: rue Saint-Sever, place des Emmurées, allée Marcel-Dupré.

### Les étapes de la démarche

- Contacter la Direction de l'Économie Locale et des Coopérations Internationales (DELICI) *cf rubrique contacts*.
- Obtenir l'accord préalable des services d'urbanisme de la Métropole Rouen Normandie et le cas échéant, de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Déposer un dossier de demande de subvention complet à la DELICI avant de commencer les travaux. L'accusé de réception vaut autorisation de démarrer les travaux mais ne garantit pas l'attribution d'une subvention.
- Recevoir la décision de la commission d'attribution des subventions.
- Transmettre les factures acquittées à la DELICI après réalisation des travaux conformément au projet présenté, pour enclencher le versement de la subvention.

## Le montant des aides

### Pour les travaux de rénovation des vitrines

Le taux de subvention peut aller jusqu'à 30 % du montant total des travaux HT avec un plancher de dépenses subventionnables de 3 500 € et un plafond de 25 000 €.

Les travaux éligibles concernent la peinture, la menuiserie, la miroiterie, les enseignes, les stores, l'éclairage extérieur et le rideau métallique de sécurité.

### Pour les travaux d'accessibilité

Le taux de subvention peut aller jusqu'à 40 % du montant total des travaux HT avec un plancher de dépenses subventionnables de 3 000 € et un plafond de 12 000 €.

Les travaux éligibles concernent le seuil, la rampe fixe (à l'intérieur de la boutique) ou amovible, le système de sonnette, la signalétique.

Les deux aides sont cumulables (sous conditions).

## Vos contacts

### Pour la demande de subvention

#### Ville de Rouen

• *Direction de l'Économie Locale et des Coopérations Internationales (DELCl)*

✓ Mélanie Bien  
02 35 07 87 95  
Courriel: melanie.bien@rouen.fr

Hôtel de Ville de Rouen  
2, Place du Général-de-Gaulle  
CS 31 402 • 76037 Rouen cedex.  
site: rouen.fr

### Pour des renseignements sur l'accessibilité

• *Mission Développement Durable et Lutte contre les Discriminations (DDLd)*

✓ Pascale Demaegdt  
Coordinatrice Accessibilité/Handicap  
02 76 08 89 16  
Courriel: pascale.demaegdt@rouen.fr

✓ Mylène Duhamel,  
Assistante de la Commission Communale d'Accessibilité  
02 35 08 88 46  
Courriel: mylene.duhamel@rouen.fr

Hôtel de Ville de Rouen  
2, Place du Général-de-Gaulle  
CS 31 402 • 76037 Rouen cedex.

### Pour la déclaration préalable de travaux et/ou autorisation de pose d'enseignes

#### Métropole Rouen Normandie

*Direction de l'Urbanisme Réglementaire  
Service instruction Rouen*

✓ Jean-Christophe Blondel  
02 35 52 83 33  
Courriel: jean-christophe.blondel@metro-  
pole-rouen-normandie.fr

Centre Charlotte-Delbo,  
rue Roger-Bésus  
CS 31 402 • 76037 Rouen cedex.

### Vos conseillers consulaires

#### Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Mer Normandie

✓ Élodie Talbot  
02 32 100 500  
Courriel: Elodie.Talbot@normandie.cci.fr

Palais des Consuls  
10 quai de la Bourse 76007 Rouen cedex 1  
site: seinemernormandie.cci.fr

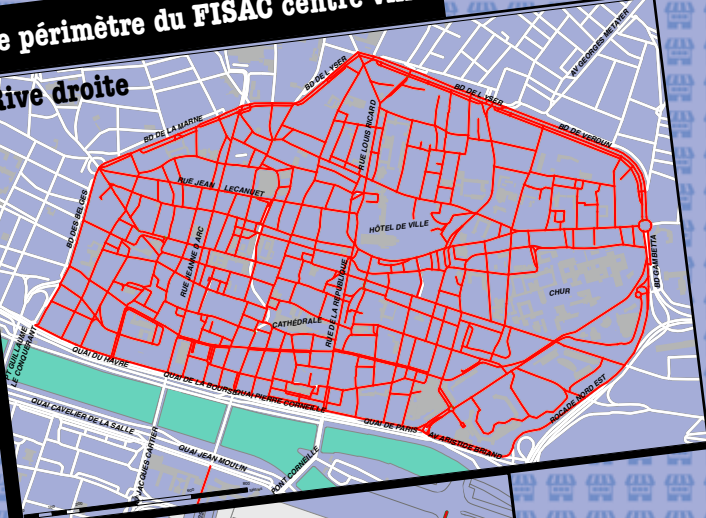
#### Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Maritime

✓ Catherine Capron  
02 32 18 23 35  
Courriel: catherinecapron@cm-76.fr

135 boulevard de l'Europe  
76043 Rouen Cedex 1  
site: cma-76.fr

# Le périmètre du FISAC centre-ville

## Rive droite



## Rive gauche

